

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N° 270

novembre 2008

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>



La chronique des Elus

La crise financière

En 2007, le monde entier a découvert l'existence du « subprimes » : ces prêts immobiliers consentis à des ménages américains pauvres.

Ces prêts immobiliers ont été accordés sans preuves de solvabilité pour inciter les gens à franchir le cap de devenir propriétaires sans se soucier de leurs capacités à rembourser.

Des facilités leur sont mêmes accordées :

- pas de remboursement immédiat
- taux fixes pendant les 2 premières années (puis à taux variable pendant 28 ans)

Avec cela tout le monde pouvait devenir propriétaire, un monde idyllique : « LE RÊVE AMERICAIN »

Très rapidement ces américains avec peu de ressources se sont trouvés dans l'impossibilité de faire face à leurs échéances.

Les organismes de prêt peu scrupuleux ont expulsés ces pauvres gens et ont récupérés leurs biens qui ont été mis en vente.

Cet afflux massif d'immobilier en vente a engorgé le marché, ce qui a entraîné inévitablement une chute des prix sans précédent. Bien vite les maisons deviennent invendables.

Voyant le vent tourner les requins de la finance ont transformé leurs créances en obligations qui sans valeur ont été revendues à des fonds d'investissement « classé triple A » donc très sûr avec des répercussions en cascade sur toutes les banques qui ont souscrit à ces placements.

Evidemment les banques françaises ne sont pas épargnées contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire.

Pour faire face à cette tournante financière les gouvernements ont injecté des centaines de milliards d'euros.

Mais d'où vient donc soudainement tout cet argent public et qui paiera la note finale ?

Cette crise est loin d'être terminée ; les nouvelles prévisions pas très optimistes et sans doute sous estimées auront vraisemblablement des conséquences catastrophiques pour les Français.

Il serait temps de revenir à ce qui est la fonction de base de la finance : promouvoir l'économie réelle et non celle de la spéculation ; celle qui produit des emplois et met l'être humain en tête des préoccupations.

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 octobre 2008 2 conseillers absents excusés

Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire, Monsieur Renaud GAUCHE est élu.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

STATUTS DU SYNDICAT SCOLAIRE DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

Le maire informe l'assemblée que lors de la dernière réunion du Comité Syndical, le Syndicat scolaire de la Vallée de la Suippe a modifié ses statuts

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, la modification des statuts.

ASSAINISSEMENT

Le Maire fait part des 2 devis reçus pour la pose de 2 tampons de raccordement à l'assainissement collectif et le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de la société Gorez pour un montant de 2358.51 € TTC et dont le délai d'exécution est prévu pour le 15 novembre.

COMMISSION DE SECURITE

Suite à l'inspection des locaux communaux une liste exhaustive de travaux à effectuer a été dressée. Après lecture par le Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter les différents fournisseurs et à lancer les travaux en conséquence.

CARTE COMMUNALE

Le Maire développe auprès du Conseil Municipal les raisons pour lesquelles il

souhaite que la carte communale soit modifiée.

La première est l'adéquation de la carte avec le plan de prévention des risques. En effet ce document qui devrait être validé courant juillet 2009 après enquête publique, est très important pour la population en terme d'occupation des sols et de contrainte à mettre en œuvre pour les zones classées rouges ou bleu. Dans cette démarche l'aide d'un organisme extérieur ne peut être que bénéfique.

La deuxième raison est que malgré la construction d'une vingtaine de maisons, nous constatons un déclin de la population : 23 personnes depuis le dernier recensement. La carte communale a été élaborée bien sûr pour maîtriser l'urbanisme mais elle doit également servir à maintenir la population.

La troisième raison est qu'il serait souhaitable d'avoir une large réflexion sur les mesures à prendre dans le partenariat de nos infrastructures et notamment l'alimentation en eau potable car le débit dans certains secteurs de notre village est insuffisant.

Pour la révision de la carte communale le cabinet Environnement Conseil a fait parvenir un devis d'un montant total de 3330,86 € pour le recollement du *Plan de Prévention des Risques d'Inondations* à la carte communale et le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer et se donne un mois de réflexion pour traiter ce dossier.

FDSV

La réfection de la route de Bertricourt nécessite l'établissement d'un bordereau de prix. Celui ci peut être établi soit par la D.D.E. Après échange de vues, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents autorise le maire à prendre contact avec la DDE pour lancer les appels d'offres.

ACTION SOCIALE DES EMPLOYES COMMUNAUX

Pour se mettre en conformité avec la demande du préfet concernant l'inscription au budget d'une somme consacrée à l'action sociale, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer des bons d'achat aux 3 employés communaux.

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS DIVERSES

Jeunes aguilcourtois

Les jeunes Aguilcourtois ont fait la demande afin de repeindre les emplacements de marquage au sol des terrains.

Soirée Beaujolais

La Commission des Fêtes et la Bibliothèque organisent une Soirée Beaujolais le 22 novembre dans la salle communale avec karaoké.

Noël des enfants

La Commission des Fêtes souhaite offrir aux enfants âgés de 8 à 14 ans un après-midi récréatif à Reims (voyage en train, entrée au cinéma). La date est fixée au samedi 13 décembre. Pour les plus jeunes, la Bibliothèque organisera un après-midi récréatif dans la salle communale avec une projection d'un dessin animé et la venue du Père Noël le samedi 20 décembre.

Séance close à 23 h 00

Prochaine séance : 28 novembre 2008 à 20 h 00

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire-part de la naissance d'Inès, le 27 septembre 2008.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents, Magali et Virgil.

Félicitations également aux grands-parents, M. et Mme Jackie DELACOURT

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Les habitants de la commune sont invités à assister à une cérémonie commémorative en souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre 1914-1918 qui aura lieu le

**MARDI 11 NOVEMBRE, à 11 heures.
devant le Monument aux Morts**

Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur.

Tous les prétextes sont bons pour se déguiser et s'amuser. La célébration d'HALLOWEEN (une tradition venue d'outre Atlantique) a incité les enfants à défiler dans le village, déguisés en sorcière, squelette, diable ou fantôme.

Beau succès donc pour l'**après-midi Halloween** organisé le 31 octobre : une quarantaine d'enfants ont déambulé dans les rues du village pour collecter les désormais traditionnelles friandises et un grand MERCI aux habitants de la commune qui ont fort bien accueilli les petits monstres : la récolte a été fructueuse et chaque participant est reparti avec un gros paquet de bonbons.

Pour réchauffer tout ce petit monde, un goûter a été servi dans la salle où étaient exposés les travaux réalisés par les enfants sur le thème d'Halloween : le palmarès comprenait trois catégories selon l'âge des participants et les vainqueurs sont :

Théo et Lucas COLLET (3 à 6 ans) pour une grosse citrouille

Hélène GAUCHE (7 à 9 ans) pour une maison hantée

Nicolas LASNE (10 ans et plus) pour une sorcière

Le jury a eu du mal à départager les travaux qui étaient tous très beaux : félicitations à tous les participants.



La remise des prix par les membres du jury



Une partie de la cohorte de monstres et fantômes

La prochaine animation est la **SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU** du 22 novembre. Vous trouverez dans ce numéro un bulletin d'inscription à remettre avec votre règlement avant le mercredi 19 novembre.

Au menu, assiette de charcuterie, crudités, fromage, fruits au sirop pour 12€ par personne ; un tarif réduit est prévu pour les enfants.

Nous comptons sur votre participation pour renouer avec ces soirées qui permettent d'établir des contacts et de renforcer les relations entre les habitants dans une ambiance festive et conviviale.

Pour Noël, deux animations seront proposés aux jeunes, selon leur âge.

Le Comité des Fêtes propose un **APRES-MIDI CINEMA A REIMS** et un goûter sur place sont offerts aux jeunes de 8 à 14 ans ; la réservation d'un voyage en groupe auprès de la SNCF nécessite de s'y prendre longtemps à l'avance : il vous est donc demandé de vous inscrire sans tarder et avant le 20 novembre, délai de rigueur. Le film proposé n'est pas encore choisi, la programmation des cinémas n'étant pas encore connue. Bien entendu, chacun peut s'inscrire, mais une participation de 11€, à régler dès à présent, sera demandée aux personnes ne rentrant pas dans la catégorie d'âge de 8 à 14 ans.

Pour les plus jeunes, la Bibliothèque propose un **Atelier de Noël**, le mercredi 10 décembre à partir de 14h et un **Après-midi Cinéma** dans la salle communale le samedi 20 décembre, avec projection d'un dessin animé sur grand écran et la venue du Père Noël qui distribuera cadeaux et friandises aux enfants. L'accès sera libre, sans limite d'âge.



INSCRIPTION A LA SORTIE DE NOËL DES ENFANTS

Le Comité des Fêtes organise une sortie de Noël à Reims,
le Samedi 13 décembre, dans l'après-midi

Au programme,

- ☞ trajet en train, d'Aguilcourt à Reims, aller et retour
- ☞ le cinéma : un film d'animation au Cinéma Opéra
- ☞ le goûter
- ☞ la Visite libre du marché de Noël de Reims

C'est gratuit pour les enfants du village âgés de 8 à 14 ans.

Une participation de 11 Euros est demandée aux autres personnes, pour le trajet SNCF et l'accès au cinéma.

BON de RESERVATION à remettre avec votre règlement
à la Mairie, avant le jeudi 20 novembre, délai de rigueur

Nom et âge des enfants invités :

.....

Nom des accompagnateurs payants :

.....

Montant du règlement :

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2008.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française

(carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)

- une pièce attestant de son attaché à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2009 seront inscrits d'office.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE A AGUILCOURT

Il s'agit d'une entreprise de taxi : Assistance Taxi Express (A.T.E.)

La nouvelle entreprise créée dans notre commune est une initiative de Michel LHERITIER, originaire de la Réunion et résidant au 2, rue Paul Mougenot au hameau de Merlet ; auparavant résidence secondaire de ses parents cette adresse est devenue sa résidence principale au cours de l'année 2004.

Michel LHERITIER nous a relaté son parcours professionnel :

Je suis technicien d'éducation populaire de formation, en effet j'ai travaillé pendant huit années en tant qu'animateur socioculturel principalement sur le secteur jeunes(13/17 ans) en milieu ouvert, à Reims, Paris, Lyon, Hte Savoie et aux Antilles (Guadeloupe et Saint Martin)

Ensuite j'ai travaillé en tant que conducteur routier international (de la Suède au Portugal et Andalousie, de Glasgow à Salerno et de Cardiff à Prague, etc...)

Brièvement je suis quelqu'un qui est sans cesse en train de bouger, je ne m'attarderai pas sur mes séjours personnels de vacances.

Quand aux loisirs je suis un adepte de la photographie argentique, passionné d'Art contemporain, de musique Jazz, Rock 70's, Reggae, musique africaine ; côté sport je pratique essentiellement les sports de montagne, tels que la grande randonnée, l'escalade, le VTT etc...

Revenons à l'essentiel, car sinon demain je serai toujours en train de développer, vous l'avez compris je suis un grand bavard!!

En effet, j'ai eu l'opportunité de suivre la formation préparant à la capacité professionnelle de conducteur de Taxi à Saint Quentin dans le cadre d'un congé individuel de formation et c'est ainsi que j'ai décidé de tenter l'aventure de travailler pour mon propre compte.

L'entreprise, qui se tient à votre disposition 7 jours sur 7 et 24h sur 24,

dispose pour le moment d'un véhicule qui peut accueillir jusqu'à six passagers en classe grand confort.

Je tiens à préciser que nos "amis les bêtes" sont admises sous certaines conditions.

Je vous invite à me contacter pour de plus amples renseignements au 06 19 95 38 89. Vous pouvez également aller voir mon site Internet en construction : ate.edoo.fr (inscrire directement dans la barre d'adresse sans le www) pour avoir une vision globale des différentes prestations.

Merci pour la confiance que vous voudrez bien m'accorder.
A bientôt

Michel LHERITIER

ASSISTANCE TAXI EXPRESS
2, rue Paul Mougenot
02190 Aguilcourt
Siret: 50795262000015
Tél. : 06 19 95 38 89
fax : 03 23 80 17 61



Michel à l'intérieur
du véhicule classe
« grand confort »



le véhicule

**la Bibliothèque et Centre Documentaire
et le Comité des Fêtes d'Aguilcourt
organisent**

le **SAMEDI 22 NOVEMBRE**

à 20 heures, dans la salle communale

**une Soirée
Beaujolais
Nouveau***

* à consommer avec modération

12€ par personne, 7€ pour les enfants de moins de 12 ans

BULLETIN d'INSCRIPTION

à déposer en Mairie ou à la Bibliothèque
avec votre règlement et avant le mercredi 19 novembre

NOM et Prénom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants de moins de 12 ans :

Montant du règlement :

Chèque

Espèces

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Salomé GAUCHE

Responsable de la publication : G.PREVOT